



Info Membres

Le renouveau de la FAO



La réforme du CSA prend tournure

La réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO suit son cours, avec une série de changements qui ont été mis en œuvre au cours de l'année écoulée.

Lors de leur trente-cinquième session tenue à Rome en octobre dernier, [les membres du Comité ont approuvé une vaste réforme](#) en réponse aux appels de l'Évaluation externe indépendante prônant une plus grande cohérence et coordination face aux problèmes posés par la faim et la pauvreté dans le monde.

Entre autres grands changements, une plus grande ouverture à l'ensemble des parties prenantes et la garantie que toutes les voix puissent se faire entendre pour coordonner une approche globale de la sécurité alimentaire ont été préconisées. Il a également été convenu que le CSA devrait devenir un processus permanent entre chaque réunion annuelle, plusieurs événements intersessions servant à appliquer les décisions prises.

« Il était nécessaire d'aller vers des changements et une élaboration des politiques différente pour améliorer la coordination globale de la sécurité alimentaire et de la nutrition et pour ouvrir le CSA aux représentants de la société civile, au secteur privé et à d'autres organisations multilatérales » a déclaré M. Hafez Ghanem, le Sous-Directeur général de la FAO chargé du développement économique et social.

La mise en place d'un Bureau du CSA, composé de douze membres et chargé de représenter l'ensemble des membres du Comité entre les sessions plénières et de garantir une bonne coordination de l'organisation de la réunion annuelle, est l'une des grandes mesures prises pendant l'année écoulée. Le Bureau s'est réuni dix-sept fois en 2010 et a également participé à quatre

réunions conjointes avec le Groupe consultatif, lui-même constitué d'autres parties prenantes du CSA et d'autres organismes des Nations Unies, de membres d'organisations de la société civile et d'ONG et d'acteurs du secteur privé.

Le Bureau et le Groupe consultatif se sont également réunis avec un [Comité directeur nouvellement constitué](#) par le [Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition](#) (HLPE) du CSA. Ce comité est constitué de quinze spécialistes de la sécurité alimentaire de renommée mondiale.

Des mesures ont par ailleurs été prises, notamment pour faire participer aux travaux du Secrétariat du CSA des fonctionnaires détachés des autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, à savoir le FIDA et le PAM, aux fins d'une meilleure coordination des activités du Comité.

Le Comité a débattu avec des experts qui avaient assisté aux conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et pour l'Afrique et il a prévu d'organiser un événement parallèle en marge de la prochaine Conférence régionale pour l'Asie. M. Noel De Luna, Président du CSA, a participé à toutes les conférences régionales, ainsi qu'aux réunions générales de la session de fond 2010 du Conseil économique et social, à New York, lors de laquelle un rapport sur la réforme du CSA a été diffusé.

M. Ghanem a déclaré: « il est évident que la réforme du CSA est en bonne voie, mais il reste encore du travail pour l'année à venir. Je peux affirmer que ce comité renouvelé dispose des capacités nécessaires pour faire vraiment avancer le combat contre la faim et l'insécurité alimentaire dans le monde. Voilà un véritable exemple du renouveau de la FAO en marche. Les principaux architectes de ce processus ont été les États Membres et d'autres parties prenantes, qui ont fait preuve de beaucoup de dévouement envers le Bureau et du plus grand enthousiasme pour épauler les initiatives nationales et régionales qui doivent être examinées lors de la trente-sixième session. Notre rôle collectif consiste maintenant à faire progresser encore davantage ce processus et à obtenir des résultats concrets sur le long terme. »

La [trente-sixième session du CSA](#) de la mi-octobre a été organisée par le Bureau avec le soutien du Secrétariat élargi. Les thèmes suivants y ont été abordés: « la sécurité alimentaire pendant les crises prolongées », « régime foncier et investissement international dans l'agriculture » et « la gestion de la vulnérabilité et des risques ». Les séances portant sur les initiatives régionales et nationales visaient à faire partager différentes expériences et à définir les pratiques optimales. *Pour plus d'informations sur la réforme du CSA, veuillez cliquer [ici](#).*

Les améliorations des réseaux de communication stimulent les efforts de décentralisation

Le travail effectué pour améliorer les connexions internet de tous les bureaux de terrain de la FAO stimule les efforts qui ont été consentis, dans le cadre du renouveau de l'Organisation, dans le sens de la décentralisation.

Depuis 2009, grâce aux améliorations apportées au Grand réseau de communication – système de télécommunications qui relie les bureaux de la FAO du monde entier – plus de la moitié des pays disposent maintenant d'un débit quatre fois plus important, d'où une plus grande vitesse de transmission et une fiabilité accrue des connexions. Dans plusieurs autres pays, la bande passante a été multipliée par huit. Seuls quelques bureaux ont encore besoin d'une modernisation. En outre, de nouvelles améliorations sont prévues pour les bureaux importants et pour ceux qui traitent un plus grand nombre de transactions financières.

« Ces améliorations sont nécessaires pour servir l'objectif de l'Organisation de décentraliser un plus grand nombre d'opérations de la FAO et de délocaliser le personnel technique vers des sites extérieurs » a précisé M. Omar Hajjar, chef de la Sous-Division des technologies de l'information pour les bureaux décentralisés de la FAO (Division du Directeur de l'informatique).

Dans le courant du présent exercice biennal, l'amélioration du réseau de communication permettra aux bureaux décentralisés un meilleur accès à un large éventail d'applications internes de la FAO ainsi qu'à la téléphonie via IP, et le surplus de bande passante sera réservé à de futures applications accessibles sur le web, entre autres à un nouveau système comptable de terrain conforme aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Tout ce travail a été réalisé grâce à des crédits alloués au titre du Plan d'action immédiate.
